

ADMINISTRATION
48, rue de la République
DRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
A L'ADMINISTRATEUR
ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse 3

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
8 mois, 5 fr.; 6 mois, 4 fr.; Un an, 18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

AUJOURD'HUI DIMANCHE

L'ECHO DE LYON

Commence

ABANDONNÉE!

PAR

CHARLES MÉROUVEL

auteur de « Les Derniers Korandol », du
« Roi Crésus », et de « Chaste et Flétrie »,
romans qui ont obtenu un si gros succès,
que nos Lecteurs confirmeront d'ailleurs,
à la lecture de notre nouveau Feuilleton.

Désarmement Royaliste

Avant que le coq n'ait chanté trois fois,
il n'y aura plus de monarchistes en
France; les plus ardents cléricaux en-
tendent la Marseillaise en guise de
cantique.

La seconde République a connu ces
beaux jours; elle n'y a pas survécu.

Après avoir recouru à tous les moyens,
après s'être servis de toutes les armes,
les royalistes et les cléricaux ont fini par
reconnaître l'invincibilité de leurs attaques;
l'Eglise a dénoncé le pacte d'union avec
les anciens partis; elle a repris sa liberté
d'action.

Le boulangisme avait été l'espoir su-
prême des coalisés. Après cette lamen-
table aventure, les chefs de l'Eglise n'ont
pas voulu plus longtemps lier leur sort
à celui d'un cadavre; l'Alliance monar-
chiste et réactionnaire, avortée en 1871,
éprouvée au 24 mai et au 16 mai, a été
rompue.

Une fois livrés à eux-mêmes, les mo-
narchistes ont perdu de leur confiance
en l'avenir; ils ont donné des marques
de découragement et de lassitude.

Ce n'est pas une raison pour se préci-
piter dans les bras du cardinal Lavie-
rier et du duc de la Roche-Aymon;
l'illusion serait trop naïve et l'idylle
pourrait mal finir pour la République.

Mais le seul fait que les adversaires
invétérés de la démocratie en sont réduits
à mettre bas les armes, à changer de
tactique, suffit à lui seul pour mesurer
le chemin parcouru depuis deux ans.

L'opposition ne va pas se dissoudre
comme par enchantement; tous les réac-
tionnaires ne s'apprêtent pas à faire peau
neuve; il en est d'irréductibles. Mais, en
somme, grâce à la débâcle qui se met
dans leurs rangs, les anciens partis per-
dent une partie de leur clientèle; un cer-
tain déclassement est à la veille de
s'opérer.

Plus les monarchistes proclameront
eux-mêmes que le terrain d'opposition
se dérobe sous leurs pas, et plus la si-
tuation du parti républicain sera forte
devant le pays.

Ceux qui s'imaginent que, par le seul
fait de l'agrégation de nouveaux venus,
par l'adhésion unanime des électeurs,
le parti républicain doit se dissoudre,
ceux-là commettent l'erreur la plus grave.

On avait déjà tenté, par le boulan-
gisme, de juxtaposer des républicains et
des royalistes d'origine pour en faire un
nouveau parti; c'était un piège et pas au-
tre chose; l'événement l'a prouvé.

Avec la meilleure foi du monde, on ne
pourrait renouveler la même épreuve.

Le cardinal Lavierier et M. Piou sont
assurément sincères; ils veulent entrer
dans la République sans arrière-pensée
homicide. Rien n'est plus désirable, à
une condition toutefois, c'est que les an-
ciens et les néo-républicains ne soient
pas confondus.

En effet, la confusion créerait l'équi-
voque. Ceux qui n'acceptent pas l'indé-
pendance de la société civile vis-à-vis de
l'Eglise, par exemple, n'ont rien de
commun avec les principes de la Révolution
française; ils peuvent reconnaître
la forme du gouvernement sans être ré-
publicains pour autant dans le véritable
sens du terme.

Qu'à un moment donné deux grands
partis doivent se former, comme en An-
gletterre, la logique des choses le com-
porte; mais nous n'en sommes pas en-
core là, tant s'en faut. Les néophytes ré-
publicains n'ont pas suffisamment donné
de gages de leur bonne foi, pour qu'on
puisse leur ouvrir un crédit prématuré.

L'heure d'un nouveau classement du
parti républicain n'a pas encore sonné;
dans deux ou trois législatures, après
que la preuve aura été faite de la fidé-
lité constitutionnelle des nouveaux ve-
nus, il sera temps de faire une place aux
tories de la République.

Pour le moment, il n'y a qu'à prendre
acte, comme d'un heureux présage, de
l'évolution du clergé comme du désar-
mement des monarchistes.

AUJOURD'HUI :

UN CRIME A LA VILLETTE. — Une
femme étranglée.
UNE AFFAIRE MYSTÉRIEUSE.

NOS DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPECIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

Paris, 29 août.

M. BOURGEOIS

M. Bourgeois, rentré hier de Genève, va,
avant de revenir à Paris, passer quelques
jours à Châlons-sur-Marne où se trouve sa
famille.

ÉLECTION SÉNATORIALE

Les électeurs sénatoriaux du Cantal sont
convocés pour le 18 octobre, afin de pour-
voir au remplacement de M. Cabannes, sé-
nateur décédé.

INAUGURATIONS DE MONUMENTS

M. Ribot représentera le gouvernement à
l'inauguration du monument qu'on élève
actuellement à Bapaume, au général Fai-
dherbe.

M. Rouvier sera très probablement dé-
signé pour assister à l'inauguration du monu-
ment de Garibaldi à Nice.

L'AMIRAL GERVAIS EN FRANCE

On lit dans le Paris :

« Quelques journaux continuent à publier
sur le voyage de la czarine, du czarévitch
et du prince Georges en France, ainsi que
sur la visite de l'escadre russe à Cherbourg
les informations les plus inexactes. »

« En ce qui concerne la première de ces
nouvelles, il se pourrait simplement que
l'impératrice accompagnât son second fils,
le prince Georges, en Algérie où elle se rend
tous les hivers, pour raison de santé. Le
fils aîné du czar ne serait pas du voyage. »

« En ce qui concerne l'escadre russe, la
nouvelle de sa visite est absolument fantai-
siste. Il n'a été à aucun moment, question
de rien de semblable. »

« Ainsi tombent naturellement les bruits
de voyage du président de la République et
de Mme Carnot à Cherbourg, et tous les au-
tres détails donnés à cette occasion. »

L'AMIRAL GERVAIS A PARIS

A l'issue du conseil de cabinet, M. de
Freycinet a reçu l'amiral Gervais, qui s'était
déjà présenté hier pour le voir et ne l'avait
point rencontré, le président du conseil étant
à Fontainebleau.

L'amiral a longuement raconté au prési-
dent les divers incidents de son voyage et
lui a transmis les excellentes impressions
qu'il a recueillies partout. M. de Freycinet
a adressé à l'amiral Gervais ses vives félici-
tations pour la manière dont il a représenté
la France devant les diverses puissances.

M. de Freycinet a reçu ensuite M. Cam-
bon, gouverneur général de l'Algérie.

CONGRÈS OUVRIER

Le 27 septembre prochain aura lieu, à
Roubaix, un congrès régional des groupes et
corporations ouvrières de la région du Nord.
L'ordre du jour comprendra les deux
points suivants : fédération régionale; con-
grès national de Lyon.

DUEL DE PRESSE

Une rencontre à l'épée a eu lieu aujour-
d'hui entre M. Bernheim, rédacteur de la
Nation, et M. Jeandheur, secrétaire du Co-
mité des patriotes boulangistes du 20^e ar-
rondissement.

M. Jeandheur a été légèrement blessé au
bras droit.

CONSEIL DE CABINET

Paris, 29 août.

Les ministres présents à Paris se sont
réunis ce matin au ministère de la guerre,
sous la présidence de M. de Freycinet.

LE SINISTRE DE LA MARTINIQUE

Ce conseil n'a eu d'autre but que de sanc-
tionner les mesures soumises hier au prési-
dent de la République, par M. de Freycinet,
en vue de subvenir à l'urgence des besoins
créés par les désastres résultant du cyclone
de la Martinique.

On sait que la loi autorise, en l'absence
des Chambres, l'ouverture de crédits extraor-
dinaires. Elle exige que le projet de décret
soit délibéré et adopté en conseil des mi-
nistres.

M. Etienne, secrétaire d'Etat aux colonies,
a transmis à M. Tétreau, président de
section au conseil d'Etat, deux décrets, dont
un porte l'ouverture d'un crédit de un million
de francs, pour venir en aide aux victimes
de la Martinique et dont l'autre a pour objet
de proroger les effets du commerce.

Le secrétaire d'Etat aux colonies a reçu
le télégramme suivant du gouverneur de la
Martinique :

« Envoyez autant de vivres que possible
en farines, morues, légumes secs, pommes
de terre, viandes salées. Déléguez 500,000 fr.
pour le moment. »

« Le nombre des morts est de 378. »

« Un autre télégramme adressé par la com-
mission coloniale, est ainsi conçu :

« La colonie est ravagée, les communes
détruites, les plantations anéanties, les
cannes et les denrées ravagées, les vivres
disparsus, les usines à moitié démolies, les
bâtiments dans les bourgs et les campagnes
rasés. »

« Les pertes sont de cinquante millions ;
la population est sans asile et sans pain. La
famine menace. »

« Des secours sont urgents en vivres et en
argent. »

Une commission du conseil d'Etat se
réunira mardi pour statuer sur le projet des
décrets relatifs à la Martinique.

LES AFFAIRES DU CHILI

M. Ribot a informé ses collègues que les
nouvelles reçues au quai d'Orsay, confir-
ment l'entrée des troupes congressistes à Val-
paraiso.

Les cinq ministres présents à Paris assis-
taient à ce conseil, qui s'est terminé à
dix heures et quart et à l'issue duquel M. de
Freycinet, a reçu l'amiral Gervais, puis,
M. Cambon, gouverneur général de l'Al-
gérie.

GUERRE ET MARINE

Paris, 29 août.

Nominations. — Par décision ministé-
rielle, le vice-amiral Duperré est nommé
aux fonctions de président du conseil des
travaux de la marine. Le vice-amiral Bau-
cheron de Boissouy est nommé comman-
dant en chef. Le préfet maritime du cin-
quième arrondissement à Toulon, le vice-
amiral Brown de Colstown, est nommé
inspecteur général de la marine.

Exercices de tir. — Le ministre de la
guerre a envoyé des instructions aux com-
mandants de corps d'armée du littoral et de

la frontière qui ont des brigades de dona-
niers sur le territoire de leurs régions, leur
prescrivant de mettre à la disposition des
officiers commandants de ces brigades un
certain nombre de fusils modèle 1886, de
manière à permettre à ces groupes mobili-
sables en temps de guerre de se familiariser
avec la nouvelle arme.

Les brigades de donataires devront mul-
tiplier les exercices de tir avec la nouvelle
cartouche. Des instructions du ministre de
la guerre ont été envoyées également aux
commandants de corps d'armée dans les ré-
gions desquelles stationnent des brigades
de forestiers.

A l'Ecole supérieure de guerre. — M.
le colonel Coronat, de l'infanterie de ma-
rine, est désigné pour être adjoint, cette an-
née, au comité technique d'état-major chargé
de procéder aux examens de sortie de
l'Ecole supérieure de guerre et à ceux des
officiers supérieurs et capitaines candidats
au brevet d'état-major aux lieux et place de
M. le général Duchemin, actuellement en
mission d'inspection générale aux Antilles
et à la Guyane.

Le navire-école d'application. — Voici
quel est l'itinéraire projeté de l'Iphigénie,
navire-école d'application des aspirants,
pour la première partie de la campagne
1891-1892 :

Partie de Brest le 10 octobre, la frégate
arrivera à Lisbonne le 16 octobre, à Madère
le 23 octobre, à Ténériffe le 5 novembre, à
la Luz (Grande Canarie) le 14 novembre, où
elle reviendra le 18 novembre. Elle se trou-
vera à Dakar le 19 décembre, où elle restera
six jours. Elle sera à la Praya (San Yago)
le 16 décembre, aux Antilles françaises le
9 janvier 1892, à Gibraltar le 22 février, pour
revenir à Toulon le 1^{er} mars, pour se ravitail-
ler.

Ces dates ne sont qu'approximatives.
Toutefois, l'Iphigénie ne fera route de Da-
kar qu'après l'arrivée du paquebot de Bor-
deaux du 5 décembre, et des Antilles
qu'après l'arrivée de celui de Bordeaux du
9 janvier 1892.

LA GUERRE AU CHILI

La prise de Valparaiso par les congressistes.
— La dernière bataille.

New-York, 29 août.

Le New-York-Herald publie la dépêche
suivante de Valparaiso en date d'hier :

« Le pouvoir du général Balmaceda a pris
fin. Son armée est définitivement écrasée
après un combat acharné qui a duré 5 heu-
res. Les congressistes se sont emparés de
Valparaiso et ont décidé de l'avenir du pays.
Balmaceda est donc virtuellement en fuite,
sans ressources, sans hommes, sans argent.
Les grands ports sont aux mains des con-
gressistes. M. Vicuña s'est réfugié à bord
d'un vaisseau de guerre allemand. Les ha-
bitants se sont portés en foule au-devant des
congressistes. »

« La prise de Santiago par les congressis-
tes n'est plus qu'une question de jours, le
gouvernement ayant sa terre. »

« Le juge Belisario Pratt ou M. Manuel
José Barrazaval sera constitué président, et
les affaires reprendront leurs cours inter-
rompus. »

« Le général Canto a remporté la vic-
toire aujourd'hui, grâce à une tactique su-
périeure qui a rendu inutile la belle conduite
des troupes de Balmaceda. Celles-ci ayant
perdu leurs principaux chefs dans l'action,
la démoralisation s'est mise dans l'armée et
des régiments entiers ont déserté. Dès
l'aube, les troupes du gouvernement ont
quitté les parapets et se sont avancées sur
l'ennemi. Mais elles étaient gênées par le
feu de leurs propres batteries. »

« Les insurgés, armés de fusils Manlicher
à poudre sans fumée, et bien retranchés,
ont ouvert un feu destructeur sur la colo-
nie qui, néanmoins, a continué d'avancer
avec une grande fermeté. »

« L'engagement est devenu général. Les
troupes présidentielles ont battu finalement
en retraite. Les officiers ont travaillé avec
courage à reformer leurs colonnes, une fois
hors de portée des fusils ennemis et y ont
alors réussi, puis une deuxième attaque
s'est engagée; les troupes du gouvernement
se sont avancées solidement au milieu d'une
tourmente de feu et de plomb. »

« Dans la deuxième charge, le général
Barbosa a été tué. La ligne n'a pas bronché
et a continué à avancer. »

« Le général Alzerraca est alors tombé
de cheval, blessé mortellement; il a été

transporté hors du champ de bataille et est
mort une heure après. »

« Le chef de l'armée du congrès, le gé-
néral Canto, a donné alors l'ordre de charger.
Les congressistes se sont lancés avec en-
thousiasme hors de leurs retranchements ;
ils ont dirigé un feu meurtrier sur les rangs
balmacedistes, sans chefs, et dans l'impos-
sibilité de se rallier. »

« Des régiments entiers, sous un feu vio-
lent, se sont joints aux troupes victorieuses
et ont tourné leurs armes contre leurs an-
ciens camarades. Les déserteurs étaient des
soldats forcés de servir Balmaceda. »

« Le combat a duré presque cinq heures.
Cinq mille hommes ont été tués ou blessés. »

« M. Vicuña, président élu, a pris peur
pen après le commencement de l'action; il
s'est réfugié à bord du vaisseau-amiral alle-
mand. »

« Sur les instances de M. Viel, gouver-
neur, les flottes étrangères ont débarqué
leurs hommes pour protéger les citoyens,
presque tous officiers de l'état-major de Bal-
maceda, tués ou blessés, afin d'éviter le
carnage qui aurait suivi l'entrée des troupes
victorieuses. »

« M. Viel a offert de rendre la ville. Cette
offre a été acceptée et les troupes ont fait
leur entrée un peu avant midi. Elles ont été
reçues avec enthousiasme aux cris de « Vive
le Chili! Vive Canto! »

« Les femmes jetaient des fleurs par les
fenêtres. »

« On ne craint pas de troubles. L'on croit
que Balmaceda s'est enfui du Chili, et qu'il
va se réfugier à Buenos-Ayres. »

Soixante jeunes gens fusillés

Une dépêche adressée au ministère des
affaires étrangères par M. Bacourt, ministre
de France au Chili, parvenue par la voie de
Pernambuco, la seule sûre en ce moment,
annonce qu'un combat sanglant (sic), dont
l'issue a été favorable aux congressistes, a
eu lieu le 23 août aux environs de Valpa-
raiso.

« Depuis lors, le ministre des affaires étran-
gères a reçu une nouvelle plus grave : M.
Balmaceda, à bout de ressources, a fait fusil-
ler soixante jeunes gens, fils de meneurs
du parti congressiste qu'il détenait comme
otages. »

La flotte française

M. Bacourt exprimait des craintes pour
ses nationaux et réclamait l'envoi immédiat
de navires pour renforcer le Champlain qui
était seul dans ces parages. »

« La Volta, croiseur de 2^e classe, qui se
trouvait à Montevideo, a par suite, reçu,
l'ordre de rallier immédiatement le pavillon
de l'amiral Pararrayon. Enfin le Dubouidier,
qui est à San Francisco, a reçu des ordres
analogues depuis le 25 courant. »

Aucune nouvelle communication n'est
parvenue qui puisse éclairer l'opinion sur
les événements qui ont suivi.

HOMMAGE A LA FRANCE

La Tribuna, de New-York, publie l'ar-
ticle suivant :

Jamais, de mémoire d'homme, la France
n'a été plus prospère, ni en possession d'une
puissance plus solide et mieux établie qu'au
temps présent.

En 1871, le prince de Bismarck s'est ima-
giné qu'en dévastant quelques-unes des plus
riches provinces de France, en saisissant et
en annexant l'Alsace et la Lorraine avec toute
leur richesse industrielle, et en imposant
une indemnité de guerre, il avait rendu im-
puissante la brave mais malheureuse adver-
saire de l'Allemagne.

A l'exemple de l'Espagne, cependant, on l'a
vu renaitre de ses cendres dans son foyer
dévasté, et, avant que douze années se fus-
sent écoulées, elle avait repris assez de puis-
sance pour engager Bismarck à former la
présente coalition connue sous le nom de
la triple alliance.

La puissance de production industrielle de
la France fait l'étonnement de tous ceux qui
s'adonnent à l'étude de l'économie politique,
en même temps que son crédit financier est
supérieur à celui de tout autre pays du monde,
à l'exception de celui de l'Angleterre et du
nôtre.

L'article de la Tribuna se termine par
ces mots : « Aujourd'hui, sous le sage
gouvernement de M. Carnot, la France
est plus universellement respectée, à l'inté-
rieur et à l'étranger, qu'à aucune autre
époque de sa longue et glorieuse histo-
ire. »

L'ALLIANCE RUSSE

CHEZ M. PICHON. DÉPUTÉ

Ce qui double notre joie de voir les Rus-
ses nous donner toutes les marques de la
sympathie la plus vive, c'est la certitude que
ces témoignages sont la chose du monde la
plus désagréable aux Allemands.

Les journaux d'outre-Rhin se chargent de
nous fixer sur ce point. Mais que pense
l'Italie? Pour le savoir, nous avons pris l'a-
vis d'un homme qui est allé bien souvent à
Rome et qui, chaque fois, a causé longue-
ment avec les hommes politiques de ce
pays; nous voulons parler de M. Pichon,
député de la Seine.

C'est dans les termes suivants que M. Pi-
chon nous a fait connaître son opinion :

— Vous me demandez mon opinion sur
l'effet produit en Italie par la manifestation
de Cronstadt; il est assez difficile d'en juger
exactement de soi loin. Quoique je sois, d'une
façon continue, en rapport, soit avec des
amis français habitant l'Italie, soit avec des
Italiens, j'aurais besoin de voir par mes pro-
pres yeux pour donner un avis précis et
certain. Je me propose de retourner prochain-
ment à Rome pour savoir notamment à
quoi m'en tenir là-dessus.

« Vous n'ignorez pas qu'il faut distinguer
profondément en Italie entre la manière d'
voir du gouvernement et celle d'une partie
considérable du pays qui, on peut le dire,
la plus vivace, la plus respectueuse des tra-
ditions, des aspirations et des espérances de
la nation. »

« Le gouvernement n'a certes pas été sa-
tisfait de voir l'accueil que nous recevions
en Russie. Tant qu'il restera parmi nous en-
nemis, il ne pourra qu'être déçu des témoi-
gnages de sympathie qui nous sont donnés.
Tant qu'il figurera dans une alliance des-
tinée à nous combattre et, si possible, à
nous réduire, il ne pourra qu'être jaloux et
inquiété de tout ce qui augmentera notre
force et nous rendra plus redoutables. »

« Il ne croyait pas que nos relations avec
la Russie fussent aussi étroites que les der-
niers événements l'ont démontré. Il pensait
que tout se bornait, entre le czar et nous, à
des échanges de politesses, à des marques
de courtoisie et que l'idéalité des intérêts
franco-russes n'avait pas encore déterminé
un accord formel entre les gouvernements
de Pétersbourg et de Paris. Je dois dire aussi,
le sachant parfaitement, que cette assu-
rance lui avait été donnée par le gouverne-
ment allemand qui, lui-même, ne nous sa-
vait pas aussi unis, aussi certains d'une ac-
tion commune avec la Russie. »

« Les manifestations de Cronstadt, en ré-
vélant notre puissance, en nous tirant offi-
ciellement de notre isolement, et portant un
premier coup — très dur — à l'hégémonie
allemande, ont causé une impression pénible
au Quirinal, où l'on n'aime pas à avoir af-
faire à des adversaires trop imposants. La
Triple-Alliance plaisait au gouvernement du
roi Humbert, parce qu'elle apparaissait
comme beaucoup plus forte que la France
réduite à elle-même et, par conséquent,
comme un gage de succès futurs à nos dé-
pens; elle cessera de plaire le jour où elle
apparaîtra comme menacée par une force
si non supérieure, au moins équivalente, qui
serait un gage de succès futurs à notre bé-
néfice. »

« Voilà pour l'effet produit sur le gouver-
nement, »

« Quant à l'opinion publique, elle est
partagée. L'une — celle du monde officiel —
est d'accord avec le roi et les ministres.
L'autre — celle de l'opposition, sans parler
des masses aveugles qui suivent le courant
et sont particulièrement ignorantes et mal-
heureuses en Italie — est sous l'impression
de sentiments très différents. »

« La fraction de l'opinion, qui est repré-
sentée, au Parlement, par les amis de M.
Bonghi à droite, et par ceux de Cavalotti,
d'Imbriani et de Bovio à gauche, a vu, dans
l'affirmation de notre entente avec la Russie
un argument de plus contre la politique aus-
tro-allemande du gouvernement. Ses jour-

Feuilleton de L'ECHO DE LYON du
30 Août (1)

ABANDONNÉE!

PAR

Charles MÉROUVEL

I

Mlle DE ROYE-TRÉVILLE

I

Les Idées du baron Jacques de
Brandes

La Normandie, cette plantureuse pro-
vince, baignée par les marées fécondes
de la Manche, est loin d'être partout
aussi florissante que dans les grasses
vallées qui aboutissent à la mer.

Elle a ses contrées pauvres, mais d'une
pauvreté relative, indigentes seulement
par comparaison avec ses magnifiques
cantons qui peuvent avoir en d'autres
pays des égaux, mais point de supé-
rieurs.

Le département de l'Orne, dans la par-
tie qui avoisine l'Eure et l'Eure-et-Loir,
à l'endroit où la Normandie confinait au
Perche par une limite de fossés visibles
encore, est certainement l'une des frac-
tions les plus misérables, mais les plus
pittoresques de cet admirable pays.

Pendant plus de quinze lieues, les
bois de l'Etat ou des particuliers se suc-

cédaient presque sans interruption, et si
quelques villages se sont implantés sur
des défrichements enlevés aux forêts,
ils occupent des territoires si étroits et
si boisés eux-mêmes que les cerfs et les
sangliers peuvent s'y considérer comme
chez eux et y posséder des routes qu'ils
suivent avec exactitude en vaguant d'un
canton à l'autre.

Ce domaine leur appartient.

Au centre, à peu près, de cette con-
trée assez semblable au Morvan, avec
plus de végétation et de force, à mi-
chemin de Verneuil à Mortagne, dans l'en-
droit le plus sauvage de cet immense
pays forestier, s'élève le clocher pointu
d'un village nommé Brandes.

Brandes est un vieux mot qui veut
dire bruyères, broussailles, terres incultes
ou toutes les mauvaises herbes de la
création pullulent en liberté.

Le village mérite le nom qu'il porte.
Misére et désolation, terres aquatiques
et bois malingres, labours arides où le
blé meurt sur pied, vaches éflétriquées
et moutons maigres, dont la laine déchi-
quée par les épines ressemble aux gu-
nilles d'un porte-besace, voilà ce qu'on y
trouve.

C'est un hameau d'une vingtaine de
feux, un amas de petites fermes réunies
sur un triste coin de terre coupé de ruis-
seaux, de marécages, d'étangs et de
landes, entre les grandes forêts du
Perche, de la Trappe, de Longny, de
Reno et d'autres qui forment en somme
un des coins les plus déserts et les plus
farouches de France.

A un kilomètre de l'église, une cons-
truction d'une certaine importance attire
d'abord l'attention du passant.

C'est un bâtiment d'aspect honorable,
vaste en comparaison des autres, allongé,
élevé d'un seul étage, avec un toit aigu,
dans lequel s'ouvrent trois frontons
très ornés en pierre grise rongée par le
temps.

naux, le Secolo, le Diritto, la Capitale, etc., tout dit avec beaucoup de vigueur.

« Ils ont dit : « Vous voyez bien que nous avons raison, que l'Alliance avec l'Allemagne serait, en même temps qu'une ruine pour nous, une menace pour nos intérêts pacifiques; que la France, abandonnée par l'Italie, chercherait un point d'appui ailleurs; que notre complicité avec Berlin aurait fatalement pour contre-coup l'établissement de liens étroits entre Paris et Pétersbourg ».

« Et, faisant allusion à ce qu'on a dit récemment de l'Angleterre, le Diritto s'écriait, il y a peu de jours : « Quel dommage qu'au lieu de nous unir à la Prusse et à l'Autriche, nous n'ayons pas simplement formé une ligue des puissances neutres » avec la Grande Bretagne ! »

LA SUPPRESSION DES OCTROIS

Paris, 29 août. La question de la suppression des octrois va-t-elle revenir sur l'eau après avoir été si longtemps reléguée aux oubliettes, faite de solution acceptable? On peut l'espérer, car M. Léon Say vient de la reprendre en apportant une solution nouvelle, et une proposition de l'éminent économiste ne saurait passer inaperçue — quand même elle ne devrait pas aboutir.

M. Léon Say estime, non sans raison, que le système protecteur nouveau va peser cruellement sur les dépenses de la vie, surtout pour les ouvriers et les habitants des villes.

Les compensations qu'on leur promet sont illusoire; il faut leur en donner de réelles et d'immédiates, et c'est ainsi que l'abolition totale des octrois est une nécessité économique, politique et sociale.

M. Léon Say affirme qu'une majorité parlementaire est acquise doré et déjà à cette réforme qui intéresse les 1,528 communes à octroi et les douze millions et demi d'habitants.

Il n'ignore pas que la principale raison qui a fait ajourner jusqu'ici cette réforme est la nécessité où l'on était acculé de remplacer les produits de l'octroi par des centimes sur les contributions directes ou sur l'impôt des successions.

« Tant que la question ne s'est posée que dans ces termes, ajoute M. Léon Say, elle a donc été tout à fait insoluble, mais elle se présente aujourd'hui dans des conditions très différentes et très nouvelles, et la solution impossible jadis est devenue pratique. Tout le monde reconnaît depuis quelques années que les budgets communaux pourraient justement profiter d'une partie des sommes considérables payées à l'Etat par les habitants des communes sous forme d'impôts de consommation: tabac, sucre, sel, boissons, ce qui constituerait, cela est certain, un mode de remplacement très légitime, tout au moins pour une portion du déficit à couvrir ».

« Il y a, d'ailleurs, dans notre législation financière, un exemple de ce partage entre les communes et l'Etat en ce qui regarde l'imposition des patentes: les communes retiennent à leur profit 8/10 du principal. Cette conversion du déficit communal se ferait, il est vrai, dans ces conditions, aux dépens de l'Etat, ce qui déplaceraient la difficulté sans la résoudre. Mais cette dernière difficulté est en partie levée. Cette solution, dont l'Etat ferait les frais, est devenue possible depuis l'augmentation qui vient d'être votée sous forme de droits de douane sur tout ce qui sert aux besoins de la vie des citoyens et qui pèse plus lourdement sur les

moins riches que sur les autres. L'argent, que les auteurs du système croient pouvoir retirer de l'augmentation des droits de douanes, n'appartient pas au budget. Il faut, en toute justice, le rendre à ceux auxquels on le prend, car les protectionnistes considèrent qu'il s'agit d'un impôt social, dont l'effet doit être économique avant tout et fiscal seulement par-dessus le marché.

Voilà la solution proposée. Est-elle bonne? Est-elle mauvaise? Nous ne voudrions pas nous prononcer au pied levé sur cette question épineuse. Elle mérite, en tous cas, de retenir l'attention de tous ceux qui, dans le parti républicain — et ils sont légion — ont à cœur de voir disparaître cet impôt inique qui pèse immédiatement et d'une façon si écrasante sur la consommation du plus pauvre, qu'on appelle l'octroi.

M. Léon Say se propose de développer son projet, d'indiquer les difficultés qu'il peut soulever et les moyens pratiques de résoudre ces difficultés.

Les Grandes Manœuvres de l'Est

Bar-sur-Aube, 29 août. Le maire vient de faire afficher l'avis suivant: « M. le maire rappelle à ses concitoyens que le grand quartier général des armées vient à Bar-sur-Aube jeudi, 3 septembre, pour y séjourner quelque temps. A cette occasion, l'Hôtel de Ville sera entièrement pavé pendant tout le temps des manœuvres de Bar-sur-Aube.

« M. le maire engage fortement tous les habitants qui, dernièrement, ont déjà donné des preuves de patriotisme à se joindre à la municipalité qui ne négligera rien pour qu'à la fin des manœuvres, militaires et civiles emportent en nous quittant un excellent souvenir de Bar-sur-Aube ».

Les préparatifs

Les habitants s'occupent, conformément à l'avis du maire, de faire au général Sausier et à son état-major, une réception particulièrement sympathique. Il y a environ un mois, lors de la première visite du général de Miribel, toutes les maisons étaient pavées; il en sera évidemment de même pendant la durée de grandes manœuvres. Beaucoup de personnes achètent en outre des drapeaux russes pour orner leurs fenêtres. La fanfare répète chaque soir l'hymne russe qu'elle se propose de jouer dans ses concerts durant le séjour du général Sausier.

L'Affaire Fouroux

Mise en liberté de M^{me} Audibert. — La situation des Condamnés.

Toulon, 29 août. Un journal annonce, sous réserve, la mise en liberté de M^{me} Audibert, condamnée à dix-huit mois de prison pour complicité dans l'affaire Fouroux.

Le fait est exact. Par sa demande du régime cellulaire, M^{me} Audibert avait vu sa peine légalement réduite d'un quart. Grâce à la loi Béranger, qui permet à un condamné dont la conduite est exemplaire et qui a subi la moitié de sa peine de demander sa liberté conditionnelle, M^{me} Audibert s'est vu ouvrir les portes de sa prison. Aux termes de la loi, elle reste sous la surveillance de la police pendant cinq ans; elle a choisi, dit-on, Marseille pour résidence.

Placée dans les mêmes conditions, M^{me} de Jonquières, condamnée à deux ans d'emprisonnement, sera libre dans moins de deux mois.

Quant à M. Fouroux, qui subit sa peine de réclusion à la prison départementale de Draguignan, il n'est évidemment placé dans aucune des conditions exigées par la loi pour voir sa peine réduite légalement. Une commutation ne peut lui être accordée que gracieusement par le président de la République. On dit qu'au premier jour de l'an, ses cinq ans de réclusion seraient transformés en cinq ans de prison. En réalité, si cette commutation a lieu, il n'y aura rien de changé dans sa situation actuelle.

ECONOMIES MILITAIRES

Paris, 29 août. Il y a à juste titre, M. de Freycinet décide que pour assurer le renouvellement des approvisionnements de guerre en produits pharmaceutiques, tous les officiers, fonctionnaires ou employés militaires assimilés, les sous-officiers mariés des corps de troupe et établissements de l'armée active pourraient, contre remboursement, se pourvoir de médicaments dans les hôpitaux militaires. La mesure avait un caractère de bonne administration qu'on ne peut méconnaître; car, sous peine de laisser les approvisionnements se détériorer en magasin ou perdre une partie de leur valeur curative, il fallait trouver le moyen de les renouveler régulièrement.

« M. le maire rappelle à ses concitoyens que le grand quartier général des armées vient à Bar-sur-Aube jeudi, 3 septembre, pour y séjourner quelque temps. A cette occasion, l'Hôtel de Ville sera entièrement pavé pendant tout le temps des manœuvres de Bar-sur-Aube.

« M. le maire engage fortement tous les habitants qui, dernièrement, ont déjà donné des preuves de patriotisme à se joindre à la municipalité qui ne négligera rien pour qu'à la fin des manœuvres, militaires et civiles emportent en nous quittant un excellent souvenir de Bar-sur-Aube ».

« M. le maire rappelle à ses concitoyens que le grand quartier général des armées vient à Bar-sur-Aube jeudi, 3 septembre, pour y séjourner quelque temps. A cette occasion, l'Hôtel de Ville sera entièrement pavé pendant tout le temps des manœuvres de Bar-sur-Aube.

« M. le maire engage fortement tous les habitants qui, dernièrement, ont déjà donné des preuves de patriotisme à se joindre à la municipalité qui ne négligera rien pour qu'à la fin des manœuvres, militaires et civiles emportent en nous quittant un excellent souvenir de Bar-sur-Aube ».

« M. le maire engage fortement tous les habitants qui, dernièrement, ont déjà donné des preuves de patriotisme à se joindre à la municipalité qui ne négligera rien pour qu'à la fin des manœuvres, militaires et civiles emportent en nous quittant un excellent souvenir de Bar-sur-Aube ».

« M. le maire engage fortement tous les habitants qui, dernièrement, ont déjà donné des preuves de patriotisme à se joindre à la municipalité qui ne négligera rien pour qu'à la fin des manœuvres, militaires et civiles emportent en nous quittant un excellent souvenir de Bar-sur-Aube ».

« M. le maire engage fortement tous les habitants qui, dernièrement, ont déjà donné des preuves de patriotisme à se joindre à la municipalité qui ne négligera rien pour qu'à la fin des manœuvres, militaires et civiles emportent en nous quittant un excellent souvenir de Bar-sur-Aube ».

« M. le maire engage fortement tous les habitants qui, dernièrement, ont déjà donné des preuves de patriotisme à se joindre à la municipalité qui ne négligera rien pour qu'à la fin des manœuvres, militaires et civiles emportent en nous quittant un excellent souvenir de Bar-sur-Aube ».

« M. le maire engage fortement tous les habitants qui, dernièrement, ont déjà donné des preuves de patriotisme à se joindre à la municipalité qui ne négligera rien pour qu'à la fin des manœuvres, militaires et civiles emportent en nous quittant un excellent souvenir de Bar-sur-Aube ».

Malheureusement, la mesure ministérielle rencontre des difficultés d'application auxquelles M. de Freycinet n'avait pas songé. Sur dix-huit régions de corps d'armée, nous en avons huit qui, malgré les lois organiques de 1873 et 1875, ne comptent pas encore d'hôpital militaire. En France, les établissements hospitaliers de l'armée qui possèdent une pharmacie militaire existent seulement dans vingt-huit villes: Paris, Vincennes, Versailles, Lille, Valenciennes, Dunkerque, Maubeuge, Saint-Omer, Cambrai, Soissons, le camp de Châlons, Nancy, Givet, Sedan, Belfort, Bourges, Rennes, Lyon, Chambéry, Marseille, Nice, Ajaccio, Bastia, Perpignan, Toulouse, Bordeaux, Bayonne et La Rochelle. En plus, on peut ajouter les établissements temporaires de Vichy, Bourbonne et Barèges, qui ne sont ouverts que pendant la saison des bains.

Vingt-huit garnisons peuvent seules, en réalité, se pourvoir de médicaments dans les hôpitaux militaires, les hôpitaux militaires ne pouvant en délivrer, puisqu'ils se pourvoient dans les pharmacies locales.

Les approvisionnements en médicaments et objets de consommations se renouvelleront d'autant moins, du reste, que les prélèvements vont se faire en observant un formalisme excessif. Les ordonnances devront être signées par un médecin militaire, ce qui écarte pour l'officier la faculté de se faire soigner par un médecin civil. C'est dans la maladresse qu'elles devront être soumises au visa du médecin, chef de l'hôpital militaire, qui fera faire la distribution dans la soirée. Les malades auront beau réclamer un remède pressé, ils devront l'attendre douze heures!

M. de Freycinet verra par cette affaire qu'il y a loin de la décision à l'exécution. C'est toute l'armée qui devrait jouir de facilités pour se fournir de médicaments afin d'éviter aux contribuables d'onéreux achats pour renouveler cette partie des approvisionnements de guerre.

Dépêches Diverses

INCENDIE D'UNE LANDE

Bordeaux, 29 août. L'incendie des landes, près de Temple, a tout consumé, sur une étendue de plus de 200 hectares. Il y a neuf victimes qui ont été surprises par les flammes en voulant lutter contre le feu. Leurs corps, complètement carbonisés, ont été retrouvés, ayant tous la face contre terre, les mains devant la bouche, pour éviter que la fumée ne les asphyxie.

L'aspect de la contrée est lamentable; quatre-vingt personnes sont sans travail, sans abri.

LES AVORTEMENTS D'AVIGNON

Nîmes, 29 août. La femme Rosa Dappeu, veuve Naigret qui a été arrêtée dans le cabinet même du juge d'instruction au moment de ses dépositions relatives à l'affaire des avortements de Villeneuve, est accusée de manœuvres abortives sur la nommée Marie Curbisson, âgée de 26 ans, également arrêtée. Cette veuve Naigret était une des fidèles de l'officine de Moïse Guintraud. On s'attend, après les aveux que pourront faire les nouvelles inculpées, à de nouvelles arrestations. On cite déjà quatre jeunes femmes très compromises.

Les inculpés, dans cette triste affaire, sont au nombre de huit; tous sont sous les verrous.

DÉPARTEMENTS

RHONE

Givors — Vol audacieux. — Un vol a été commis, la nuit dernière, avec une audace incroyable, dans la gare de Givors-Canal.

Des malfaiteurs restés inconnus, après avoir pris dix francs dans un tiroir au bureau, ont dessillé le coffre-fort dans lequel le chef de gare enfermait les recettes de la journée et l'emportèrent dans un terrain vague où ils l'ont ouvert.

Malheureusement pour eux, le coffre, qui avait été vidé préalablement par l'employé de service après le passage du dernier train, ne renfermait pas un centime.

La police est à la recherche de ces malfaiteurs.

LOIRE

Saint-Etienne. — Une voleuse. — Une femme X..., rue Royet, était accusée de s'emparer du linge dans un lavoir qu'elle fréquentait.

A la suite de la dénonciation du maître de lavoir, une perquisition a été faite dans le domicile de cette femme, et une grande quantité de linge a été reconnue comme appartenant à diverses personnes qui s'étaient plaintes en différentes fois d'être victimes de vol.

— Exposition d'horticulture et d'agriculture. — Les travaux de l'Exposition d'horticulture et d'agriculture qui va s'ouvrir jeudi, 3 septembre, place Villebois, sont sur le point d'être terminés.

La visite que nous avons faite aujourd'hui nous a permis de juger dès maintenant que cette exposition sera digne de l'Exposition industrielle dont elle fait partie intégrante.

La place Villebois est entièrement occupée. Il en est de même d'une grande partie du cours de l'Hôpital.

Une galerie couverte entoure la place; elle est affectée principalement aux plantes d'agrément, fleurs et fruits.

Le jardin mérite une mention particulière; l'aspect en sera des plus agréables avec ses nombreux massifs de conifères, ses fleurs, ses rocailles et ses jets d'eau.

L'auteur des plans acceptés à ce concours est M. Farjol, l'un des membres les plus distingués de la Société horticole de la Loire.

Roanne. — Conseil municipal. — Le conseil s'est réuni hier pour nommer deux adjoints. 25 conseillers sur 27 assistaient à la séance.

Les socialistes s'étant abstenus, trois tours de scrutin ont été nécessaires. Ont été nommés: M. Gouttenoire, premier adjoint, par 4 voix sur 15 votants; M. Bressmann, deuxième adjoint, également par 4 voix.

M. Miquel, ancien sous-préfet au 40 mai, a obtenu 3 voix.

Société de tir. — Les tirs de la Société du 104^e territorial recommenceront le dimanche 30 août et se continueront les dimanches 13, 20 et 27 septembre, pour se terminer par les concours, dont la date sera ultérieurement fixée.

Des prix très importants seront réservés à ce concours.

— Accident. — Le sieur Foglietti, plâtrier, âgé de 18 ans, était occupé hier soir à faire des cartouches. Tout à coup, l'une d'elles éclata et mit le feu à une boîte de poudre qui se trouvait à côté. Le jeune Foglietti a eu les cheveux et les mains brûlés assez gravement.

Saint-Chamond. — Réception. — La société de gymnastique la Stéphanoise devant faire demain dimanche une promenade dans notre localité, la Patrie de Saint-Chamond la recevra à son arrivée.

ISERE

Grenoble. — Accident. — Un jeune homme passait en vélocipède, ce matin, rue Hector Berlioz, lorsque, par suite d'un écart, il heurta M^{lle} Cotte, gantière, rue Saint-Laurent.

Saisie de frayer, la pauvre fille tomba en proie à une crise nerveuse. Après avoir reçu des soins au café Bouché, elle a été transportée chez elle.

— Sous des écoles. — Les membres des sous-comités de quartier et la commission administrative sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu le lundi soir 31 août, à 8 heures.

DROME

Romans. — Evroulement d'une maison. — Pour l'accident de jeudi soir, le bruit courait en ville ce matin que le nommé Emmanuel Reynaud, l'un des deux malades à l'hôpital, était mort hier soir. Renseignements pris, la nouvelle est controuvée. Quoi qu'il soit bien malade, on a encore espoir de sauver Reynaud.

Hier, dans l'après-midi, le parquet de Valence s'est transporté sur les lieux. L'enquête continue.

Bourg-de-Péage. — Renvoi de la fête. — Pour cause de mauvais temps, la fête est renvoyée au dimanche 30 et lundi 31 août.

Triors. — Fête. — Les dimanches 6 et 7 septembre 1891, grande fête donnée par les jeunes gens de la commune. Bon accueil aux étrangers.

SAONE-ET-LOIRE

Mâcon. — Sapeurs-pompiers. — Par décret en date du 12 courant, M. Méziat-Balauze a été nommé lieutenant, et M. Lombard, sous-lieutenant de la subdivision des sapeurs-pompiers de Romanèche-Thorins.

Tentative criminelle. — Une nouvelle tentative d'incendie a eu lieu jeudi soir, vers 10 heures 1/2, rue des Ursulines.

Des individus jusqu'à présent inconnus, ont mis le feu à un tas de bois qui se trouvait placé dans un magasin de charbon de M. Blaisius.

Des voisins ayant aperçu à temps ce commencement d'incendie, ont pu l'éteindre.

La police et la gendarmerie viennent d'ouvrir une enquête sérieuse qui aboutira, il faut l'espérer, à l'arrestation des auteurs de ces méfaits.

Conseil municipal. — Mardi prochain 1^{er} septembre, le conseil municipal de Mâcon se réunira en session extraordinaire, à 8 heures du soir.

LES LIBRES ECHOS DE VIENNE

(DE NOTRE CORRESPONDANT SPECIAL)

Vienne, 29 août. Les affiches municipales, dont on fait un grand abus, et qui sont payées par les contribuables, annoncent aujourd'hui la création d'un bureau de placement public et gratuit. Or, ce bureau de placement doit être installé dans le local du bureau de bienfaisance et, de l'avis de tout le monde, c'est un mauvais choix, qui porte atteinte à la dignité des travailleurs, et il ne répondra

pas aux besoins qui se font sentir, car les patrons sont assaillis de demandes d'emplois et une personnalité bien connue à Vienne, le Père Peinard, qui s'occupe de placer des ouvriers, a rarement réussi à le faire.

Une chose plus urgente serait la création d'un bureau de nourrices qui, lui, pourrait être installé au bureau de bienfaisance. Il rendrait plus de services que les poteries ordonnées par les médecins budgétivores, création de M. le député-maire.

Ce qu'il faut à Vienne, c'est du travail, et non de la bureaucratie.

NOS ECHOS

La pression atmosphérique est devenue supérieure à 765 sur l'Espagne, la France et l'Europe centrale; mais une nouvelle baisse barométrique se produit sur les Iles Britanniques et commence à se faire sentir sur nos régions.

Probable: Temps assez chaud; quelques pluies orageuses.

Ecoles nationales d'agriculture: Les compositions écrites d'admission dans les écoles nationales d'agriculture commenceront le lundi 6 septembre prochain, à 8 h. 1/2 du matin.

Ces compositions se feront à Lyon, dans l'une des salles de l'Instruction publique, à l'hôtel de Préfecture.

Un mariage: On annonce le prochain mariage de M^{lle} Joséphine Aynard, fille aînée du député du Rhône, avec M. Charles Jonnard, député du Pas-de-Calais.

M. Charles Jonnard est venu, on se le rappelle, il y a quelque temps, à Lyon, chargé par le Parlement, à propos de la question des droits, d'une enquête sur les soieries.

Le rapport fait, à la suite de cette enquête, par M. Jonnard, a été des plus favorables à notre industrie et a puissamment influencé le vote de la Chambre.

Concours national de tir: Le comité du concours national de tir vient de fixer au dimanche 4 octobre la distribution des prix aux lauréats du concours national de tir.

Cette cérémonie sera présidée par le général Berge, gouverneur militaire de Lyon.

Dès hier soir, l'on pouvait voir un nombre considérable de voyageurs qui, le fusil en bandoulière, le carnier à côté et le chien en laisse, prenaient les trains d'assaut dans presque toutes les gares de Lyon.

C'est que c'est aujourd'hui l'ouverture de la chasse, et il s'agit de se trouver de bonne heure au lieu du rendez-vous.

Le Dauphiné et la Dombes paraissent avoir la faveur de nos disciples de Saint-Hubert, car les trains se dirigeant sur ces localités étaient bondés de chasseurs pour qui des voitures complètes avaient dû être réservées.

On dit le gibier assez abondant, malgré la rigueur de l'hiver dernier. Souhaitons qu'il en soit ainsi, et puissent tous nos Nemrods revenir le carnier bien garni.

Le bureau téléphonique. Le bureau téléphonique, situé rue de l'Hôtel-de-Ville, 25, ne portait jusqu'ici aucune indication montrant au public que là était le siège d'un service public des plus utiles. En outre, dès sept heures du soir, les volets complètement clos pouvaient faire croire que le service était suspendu.

A la suite de nombreuses réclamations sur cet état de choses, l'administration vient de faire placer un réverbère à feu violet portant cette inscription: « Téléphone interurbain ».

La récolte du blé: Le résultat des renseignements envoyés de toutes les régions à la Société des agriculteurs de France que la récolte du blé est bien en dessous de la moyenne.

Voici les renseignements recueillis sur notre région: Pour l'Est: situation générale peu satisfaisante; on avait de meilleures espérances il y a un mois; le rendement d'ensemble sera au-dessous de la moyenne. Pour le Sud-Est: rendement inégal, mais au-dessus de la moyenne dans l'ensemble; dans plusieurs départements, la gerbe est peu abondante et l'épi léger.

La construction de la nouvelle ligne de chemin de fer de Marseille-Joliette à l'Estaque est entièrement terminée, et la réception a eu lieu avant-hier par une commission spéciale, composée de MM. Coffinet, sous-directeur de la compagnie P.-L.-M., de la

direction commerciale et d'ordre administratif qui ont eu l'honneur de visiter l'Estaque et de constater que la ligne était prête à être mise en service.

Notre chambre a fait plus; afin de montrer à la municipalité lyonnaise quelle importance elle attachait à la construction d'un édifice spécial, qui centraliserait les services des postes et des télégraphes et donnerait, par l'ampleur de son organisation, satisfaction à la fois à l'Administration et au public, elle n'a pas hésité à s'engager à participer par une subvention de 150,000 francs, divisée en quinze annuités de 10,000 francs, aux dépenses nécessaires par la réalisation de ce projet.

Dans sa délibération du 24 avril, qui consacrait cette offre, notre chambre ne vous a pas oubliés, M. le Maire, combien cette contribution, relativement importante, était exceptionnelle et anormale; d'une enquête faite par nous, il résulterait qu'aucune chambre de commerce en France n'avait encore été appelée à fournir un concours semblable dans des circonstances analogues; et notre chambre ne mettait à sa libéralité elle-même deux conditions: l'Hôtel à construire serait digne de notre ville et il serait placé dans le voisinage du bureau central actuel du télégraphe, tel que l'îlot compris entre le quai de l'Hôpital, les rues Grôlée, de Jussieu et Childebert.

Cependant ce projet, auquel notre chambre a donné son adhésion, reste en suspens, et si nous en croyons certains renseignements, l'Administration des Postes et des Télégraphes, menacée d'une expropriation à brève échéance, songerait à transporter tous ses services sur un point assez éloigné de la rive gauche du Rhône.

Nous nous refusons à penser qu'une administration exerçant un monopole de l'Etat comprenne assez peu son rôle pour s'attarder à une conception allant à l'encontre de tous les intérêts d'une grande cité comme Lyon et s'expose à toutes les graves conséquences et à un mécontentement général qui en seraient la suite. L'industrie et le commerce de la seconde ville de France ne sauraient porter la peine d'un désaccord entre l'Etat et la municipalité s'il venait malheureusement à se produire. Aussi notre chambre ne pourrait-elle protester trop énergiquement contre une telle éventualité, si peu probable soit-elle.

Nous n'avons pas, M. le maire, à rappeler toutes les raisons d'ordre financier, d'ordre commercial et d'ordre administratif qui militent en faveur d'un emplacement aussi central que possible pour le futur Hôtel des Postes et Télégraphes; elles ont été exposées dans la délibération de notre chambre. Mais nous vous supplions de vouloir bien saisir dans le plus bref délai possible l'Administration municipale de la question, et de mettre

dire à la maison de sa cousine, Germaine de Roye.

— Prends un air de feu, dit Jacques, quand Cyrille Triquet revint de l'écurie.

— Merci, ça n'est pas de refus.

— Et bois un coup, reprit le baron. Ça réchauffe mieux qu'une flambée.

On trinqua. Un verre choqué en pareil cas attache mieux qu'un louis de pourboire donné du bout des doigts.

— Qu'est-ce qu'il y a de neuf là-bas? demanda Jacques de Brandes.

— On chassait demain. Le général vous en donne avis. Rendez-vous au Chêne-Creux, à midi.

— Bon. La demoiselle en sera? — Sans doute.

— Et les Beauclieux, tes amis? dit malignement le baron.

— Pas de danger qu'ils ratent le coup.

— Il ne chassent pas que le gibier à quatre pattes?

— Comme vous dites. Vous pensez à votre cousine, monsieur Jacques!

— Dame!

— Un joli gibier et qui en vaut la peine. On en parle. Le régisseur, le père Honoré, dit que c'est une affaire bâclée.

— C'est dommage, tout de même, reprit Triquet, que tout aille à ces gens-là, des fondants qui écorcheraient le pauvre monde! Ils auraient fait pourrir mon père sur la paille des géolés pour un méchant lapin et croquer de misère, si vous n'aviez été là! Il vaudrait mieux que les Essarts et le reste fussent à vous qu'à ces gueux!

(A suivre.)

Lors de cette catastrophe, Jacques de Brandes étudiait la médecine à Paris, mais sans goût, pour passer le temps, avec le ressentiment des privations qu'il était obligé de s'imposer dans le petit appartement qu'il occupait à la rue Jacob, privations incompatibles avec sa hauteur et sa fierté sauvages.

Frappé dans ses affections, car il adorait sa sœur, il renoua à tout et regagna le manoir aux tourelles dont il ne sortit plus que pour quelques excursions passagères à Paris.

Mais il y rentra le cœur ulcéré par une âcre rancune et plein d'une irréalisable passion.

Voici pourquoi: Les de Brandes descendent d'une puissante famille, les Roye-Chabannes.

Une demoiselle de Roye, mal dotée, avait épousé en 1787 un gentilhomme de Normandie, le baron de Brandes, dont la race n'a pas prospéré.

Or, la branche aînée de la maison subsistait toujours, mais, à cette époque, elle n'était représentée que par une fille de vingt ans, Germaine-Louise-Andrée de Roye-Tréville.

Cette fille mariée, le nom de Roye disparaissait et les immenses biens du dernier marquis passaient à une nouvelle famille.

Germaine morte, avant ce mariage, ces mêmes biens revenaient à ses héritiers directs.

Du côté paternel, il n'en restait qu'un: le baron Jacques de Brandes.

Pendant son séjour à Paris, il avait été reçu cordialement à l'hôtel de Roye et traité en parent et en ami.

Cet hôtel est situé rue de Grenelle et

passé pour un des plus somptueux du faubourg Saint-Germain.

Le baron y jouissait d'un libre accès et le général de Tréville, oncle et tuteur de l'opulente héritière, lui témoignait une bonne et franche affection.

Jacques était aussi bien accueilli dans l'imposant château des Essarts, entouré de plus de deux mille hectares de forêts que mademoiselle de Roye possédait à cinq lieues de Brandes et où le général et sa nièce venaient chaque automne passer quelques semaines et courir le cerf avec la meute du comte de Beaulieu, leur ami, dont le château aussi considérable que les Essarts, se trouve à peu près à égale distance de Brandes.

Le baron était poursuivi par une idée obsédante et tyrannique: celle de cette fortune puissante dont il ne restait séparé que par un fragile obstacle: la vie d'une fille unique.

Elle disparut, c'était l'éblouissement d'une incroyable richesse, la possession de biens énormes: les Essarts, Roye en Seine-et-Marne, avec son château et son parc princiers; la grande terre de Rovalle, dans le Cotentin, où elle s'avance comme un cap dans la mer, depuis Canteloup jusqu'à Barfleur. Et les bois de Bourgogne, les vignobles de Beaune et les maisons de Paris.

Cinq à six cent mille francs de rentes, au bas mot!

Ce soir-là, le temps était sec et froid. La gelée des nuits durcissait les terres et au dehors le ciel s'étoilait de mille lumières.

— A quoi je pense? reprit tout à coup le baron en regardant Suzanne. Je pense que si la petite disparaissait

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du 30 Août (115)

Le Forcat Colonel

PAR Fortuné DU BOISGOBEY

DEUXIÈME PARTIE

Mais l'ex-colonel, qui s'était toujours distingué par sa douceur et sa conduite exemplaire, l'ex-comte de Sainte-Hélène, dont le nom seul imposait aux forçats les plus récalcitrants, n'était pas de ceux dont les administrateurs cherchent à se débarrasser, et son envoi à Brest fut un sujet d'étonnement même pour le commissaire général. Ce haut personnage...

convaincu qu'il était victime d'un caprice ou d'une erreur, et que l'idée de l'expédier à Brest était venue tout simplement à quelque chef de bureau du ministère. Le bâtiment qui devait effectuer le transport des cent trente-cinq condamnés désignés pour ce changement de résidence était une vieille frégate armée en flûte, récemment rentrée de l'expédition d'Alger. Sa mâture, sa coque et son gréement étaient en fort mauvais état, et auraient nécessité au moins un mois de réparations, mais, pour conduire des forçats, on jugea que ce navire vermoulu était bien assez bon, et on le mit en mer, sans passer par le bassin du carénage et sans laisser l'équipage descendre à terre. Le commandant, les officiers et les matelots, exaspérés de la corvée dangereuse qu'on leur imposait au retour d'une pénible campagne, appareillèrent avec des dispositions irritées qui devaient forcément se traduire, pour les malheureux empliés dans l'entrepont, par un surcroît de mauvais traitements.

Prise dans le golfe de Lion par une de ces tempêtes d'hiver si violentes dans la Méditerranée, la frégate roulait et faisait beaucoup d'eau sans avancer. Elle était malheureusement et de plus, très mal armée, de sorte qu'elle mit près de quinze jours pour arriver au détroit de Gibraltar. Qu'on se représente, par cette mer effrayante dont les vagues à chaque instant envahissaient le pont et entraînaient cent trente-cinq hommes enchaînés les uns aux autres dans un espace à peine suffisant pour en contenir une centaine, secoués et roulés violemment par les mouvements de la frégate, hurlant de rage et de douleur à chaque coup de tangage. De temps en temps, on jetait à ces misérables quelques biscuits avariés, puis la distribution faite, on les enfermait et on les laissait croupir dans leur immonde cachot, sans plus s'inquiéter de leurs cris et de leurs souffrances.

bout, proclamant la révolte, il n'y eut qu'un seul cri dans cette masse affolée de douleur et de colère. C'était un ancien chauffeur, un débris des bandes de la forêt d'Orgères, échappé par miracle à la guillotine et jouissant dans la chiorisme d'une influence perverse qui avait plus d'une fois contrebalancé les bons conseils de Coignard. A sa voix, les galériens se levèrent tous comme un seul homme et se ruèrent contre la porte du carré, qui céda au premier choc. Il y eut alors un moment de désordre indescriptible. Les matelots occupés à la manœuvre, en se voyant assaillis à l'improviste par cette bande de furieux, perdirent la tête et abandonnèrent leur poste. Les officiers coururent vers l'arrière pour s'armer, et le commandant, qui avait réuni quelques contre-maîtres, donna l'ordre de démarmer une des caronades, de la braquer sur le pont et de couvrir les révoltés de mitraille.

l'avaient reconnu et ils attendaient. C'étaient le comte de Sainte-Hélène. XXXVI Injustice Coignard venait-il se mettre à la tête de la révolte? Nul ne pouvait le dire, car, pendant les terribles heures qui venaient de s'écouler dans l'entrepont, l'ex-colonel n'avait fait entendre ni un cri, ni une plainte; quand le bonnet vert avait donné le signal de l'insurrection, l'homme qui, mieux que pas un, aurait pu la diriger, était resté couché contre un sabord, comme s'il eût dédaigné d'aller chercher la mort sur le pont. En ce moment suprême, le salut de la frégate était entre les mains de Coignard. Encore une minute et le canon allait faire son œuvre, et les forçats, mitraillés, allaient étouffer les matelots sous leur nombre. Puis, le navire, abandonné à lui-même, allait se coucher sous la lame et entraîner au fond de l'océan vainqueurs et vaincus. Celui qui s'était appelé le comte de Sainte-Hélène passa lentement au milieu de ses camarades furieux, s'approcha d'un groupe de matelots courageux qui n'avaient pas abandonné la manœuvre, et, saisissant un cordage, il se mit à travailler avec eux. Ce simple exemple, donné par l'homme le plus aimé et le plus respecté de la chiorisme, fit ce que les exhortations et les menaces n'auraient pu faire. Les forçats coururent aux agrès qui embarrassaient le pont par suite de la chute du mât, et, en un clin d'œil, le navire, délivré par leurs efforts de cette surcharge dangereuse, se releva et commença à

obéir au gouvernail. Pierre Coignard n'avait eu qu'à se montrer pour apaiser la révolte et sauver la frégate. Le commandant du navire ne comprit pas du tout ce qui venait de se passer. Occupé exclusivement de diriger la manœuvre, retenu sur le pont depuis quarante-huit heures par l'imminence du danger, il n'avait pu se rendre compte de la situation des forçats, et il n'avait connu l'insurrection qu'au moment où les révoltés apparaissaient à l'écouille. En attendant, il fallait bien se servir des bras qui étaient venus si à propos s'offrir pour la manœuvre, car l'équipage était épuisé de fatigue; par surcroît de malheur, le navire, faute d'avoir passé au carénage, en revenant d'Alger, faisait eau et menaçait de couler. Le travail énergique des forçats para à ce danger, le plus pressant de tous; les pompes, vigoureusement manœuvrées, commencèrent bientôt à franchir et la frégate allégée put se maintenir au vent. L'ouragan, après avoir duré encore vingt-quatre heures dans toute sa violence, s'apaisa peu à peu, et le lendemain on put monter un mât de fortune et mettre le cap sur Brest. Le moment était venu de remettre les choses dans l'ordre accoutumé, et le commandant ordonna au capitaine d'armes de faire descendre les forçats et de les enchaîner de nouveau dans l'entrepont. Les malheureux étaient épuisés de fatigue et d'inanition; ils avaient certainement sauvé le navire, et on allait les renvoyer aux fers, sans même s'occuper de leurs besoins les plus pressants. (A suivre)

LA GARANTIE FONCIÈRE 7e Année. — Garantie sur Immeubles Société coopérative de capitalisation et de retraite 400 FRANCS DE RETRAITE APRÈS 15 ANS Avec 2 fr. par mois après quinze ans

NOUVELLE POMPE ÉLEVATOIRE A MANŒUVRE DOUCE ET D'UTILITÉ INCOMPARABLE Pour arroser, puiser, élévation d'eau à tout étage, garantie du dégrèvement et de la géologie, sans précaution inutile GONIN, breveté s. g. d. g., 4, rue Bellecour, LYON

BAINS DE RUE Constantine, 20, Lyon Cet établissement, nouvellement réorganisé, se recommande par sa bonne tenue, la célérité et le confortable dans le service. LOUIS REVERDY Ex-Pédiatre des Bains de la rue Grégoire

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES Dans toute la France 10, Rue Saint-Côme, 10 UN MILLION au 4, 4 25, 4 50 & 5 0/0

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES SUR CONSTRUCTION Elevées, le terrain d. Hospices 10, Rue Saint-Côme, 10. Directeurs Divisionnaires sont demandés dans chaque ville. On fera situation à personnes ayant relations et sachant rechercher les affaires. La Société est dans sa sixième année et compte dix mille sociétaires. Le Capital, rue d'Algérie, à Lyon.

JULES BONNARIC DENTISTE Rue Centrale, à Lyon

CONCERTS BELLECOUR (KIOSQUE DE BELLECOUR) Tous les Soirs, à huit heures GRAND CONCERT PAR L'ORCHESTRE DU GRAND-THEATRE Sous la Direction d'Alexandre LUIGINI LE MARDI & LE VENDREDI GRANDE FÊTE ARTISTIQUE SOLISTES MM. FORESTIER JOUET RITTER MM. MAZIER GORRON TERRAIRE MM. A. BEDETTI U. BEDETTI P. BEDETTI MM. LESPINASSE TAMBURINI

VICTOR DUPRÉ 69, Rue Tranchet, LYON Fabrique d'Abat-Jour. — Pose de Cordes Fourniture de Lames et Bâtons Réparations à Prix réduits GRAND DÉPÔT DE STORES Ordinaires et Fantaisie ABAT-JOUR D'OCCASION A VENDRE Prix exceptionnels de bon marché

SI vous avez un repas, Adressez-vous directement au Dépôt général du poisson du lac Léman, 46, rue du Rhône, à Genève. Vous recevrez en grande vitesse votre poisson frais et bon marché.

ENSEIGNES PEINTES Dans les Gares des Funiculaires LYON-CROIX-ROUSSE, LYON-FOURVIERE 20 fr. le mètre carré par an, Peinture et Impôt compris. S'adresser à l'Agence V. FOURNIER, r. Confort, 14

ARÈNES LYONNAISES Quartier du Grand-Camp, Cité Tête-d'Or à 100 mètres du Parc, par le boulevard de l'Hippodrome, à cinq minutes de la gare de Genève, par le boulevard de Pommerol, près le Panorama. Aujourd'hui Dimanche, 30 Août A 3 HEURES GRANDES COURSES DE TAUREAUX AVEC LE CONCOURS DU GRAND QUADRILLE D'ÉLITE LANDAIS COMPOSÉ DE MM. Bellocq, Rebert, Nassiet, Boniface, Prevot et Gervais Six Taureaux croisés espagnols, sortant de la Manade Maroger, gardien-chef Duclaux, seront travaillés à ces Courses. PRIX DES PLACES: Pourtour, 1 fr. — Premières, 2 fr. — Stalles, 3 fr. (Les enfants et les militaires paieront demi-place au pourtour) Le Buffet est tenu par M. Rollet, propriétaire du Café des Négociants.

6 MILLIONS PLACER PAR FRACTIONS SUR HYPOTHÈQUE Les Propriétés, Usines, tous TITRES NOTARIAUX même ITALIENS ABLES, Orisons, Lagers, etc. VENTE ET ACHAT D'IMMEUBLES LACOMBE & GONNET, 43, Rue La Fayette, PARIS. — (18e Année).

AVIS TRÈS IMPORTANT Aux Soldats! Aux Touristes!! Ne partez jamais en campagne sans vous être munis d'un flacon d'Alcool de menthe de la Victoire. M. BADIEU 70, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 70. — LYON distribue aux acheteurs de l'Alcool de Menthe de la Victoire un grand nombre de primes.

Supplément APÉRITIF CHABLY Se vend PARTOUT. Le Régulateur, chez l'Adjudant, rue de la République - Lyon

Ag. Fournier, 14, r. Confort (Savoie) EAU tonique purgative et dépurative ESSENTIELLEMENT RECONSTITUANTE (PURGATION LENTE) Dyspepsie, Gastralgie, Maladies du foie et des reins, Obésité, Constipation, Circulation du sang, Diabète. Cette Eau est très diurétique. En vente chez tous les Pharmaciens & Marchands d'Eaux minérales. Direct. de l'Établissement à Brides Saison du 15 Mai au 1er Octobre

Les Annonces sont reçues à l'Agence de Publicité Victor FOURNIER LYON — 14, Rue Confort, 14 — LYON

(Service d'Été) VIENT DE PARAITRE (Service d'Été) L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon, de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux LE WAGON Contenant le service de toutes les correspondances avec les gares de ces diverses lignes. Le prix des billets aller et retour. Prix: 30 cent.; franco par la poste: 35 cent. EN VENTE A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon et dans ses succursales de St-Étienne, Grenoble, Mâcon et Dijon Dans les Gares, Librairies et Marchands de journaux

ÉTAT-CIVIL DE LYON INHUMATIONS Premier arrondissement. — Epoque Bourdellin, né Richard, tisseuse, 66 ans, rue de l'Annonciade, 4, f. 5 h. s. Deuxième arrondissement. — Claude Décaume, dessinateur, 47 ans, à l'Hôtel-Dieu, f. 8 h. — Veuve Damon, née Chappelle, blanchisseuse, 68 ans, à l'Hôtel-Dieu, f. 10 h. — Épouse Dufour, née Rivarot, s. p., 21 ans, à l'Hôtel-Dieu, f. 11 h. — Jeanne Pin, couturière, 35 ans, à l'Hôtel-Dieu, f. midi. — Épouse Versot, née Godefroy, s. p., 51 ans, place Bellecour, 19, f. 9 h. — Charlotte Rave, renfière, 83 ans, rue l'Hommequin, 20, f. 11 h. — Justine Duperray, 2 ans, à la Charité. — Veuve Perrat, née Riche, concubine, 71 ans, rue Petit-David, 4, f. 5 h. Troisième arrondissement. — Jeanne Parrochia, 2 mois, rue Chaponnay, 131, f. 7 h. Quatrième arrondissement. — Joseph Bergeron, tisser, 68 ans, rue de la Terrasse, 4, f. 3 h. — Veuve Bernad, née Bayle, s. p., 76 ans, grande rue de Cuire, 73, f. 6 h. s. Cinquième arrondissement. — Pierre Despons, employé, 55 ans, rue du Bourbonnais, 114, f. 9 h. — Edouard Gaillard, marchand ambulante, 70 ans, à l'Antiquaille, f. 10 h. — Julien Couchamand, 19 mois, quai de Vaise, 20, f. 1 h. — Jules Côte, peintre, 41 ans, rue Juiverie, 12, f. 3 h. Sixième arrondissement. — Néant.

BOURSE DE LYON Du 29 Août 1891 FONDS D'ÉTAT 3 0/0 Français... 813 75 An porteur... 85 60 Amortissable... 96 50 4 1/2 1883... 471 1/2 Italien 5 0/0... 452 50 Espagne 4 0/0... 412 1/2 Hongrie 4 0/0... 412 1/2 Autriche 4 0/0... 412 1/2 Russie 5 0/0... 412 1/2 4 0/0 67... 412 1/2 4 0/0 75... 412 1/2 4 0/0 80... 412 1/2 D. C. Ottom. s. D... 320 0/0 Dette égypt. un... 320 0/0 Obligat. priv... 320 0/0 Portugais 3 0/0... 320 0/0 1 1/2 0/0 1889... 320 0/0 Crédit foncier... 320 0/0 Crédit mobilier... 320 0/0 OBLIGATIONS Ville de Lyon... 100 Paris 1860... 1850 1869... 416 1871... 410 1873... 410 1875... 410 1876... 410 1877... 410 1878... 410 1879... 410 1880... 410 1881... 410 1882... 410 1883... 410 1884... 410 1885... 410 1886... 410 1887... 410 1888... 410 1889... 410 1890... 410 1891... 410

BOURSE DE PARIS Du 29 Août 1891 DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE AL COURS DE CLOTURE HIER AUJOURD. HAUSSE BAISSSE 3 0/0... 95 50 95 50 0 0/0... 96 50 96 50 0 0/0... 105 00 105 00 3 0/0... 94 93 95 05

APRÈS BOURSE Du 29 Août 1891 3 0/0 français... 95 45 Dobanah... 443 75 4 1/2... 470 Rio Tinto... 545 4 1/2... 470 Pharsis... 545 5 0/0... 470 Alpin... 287 50 5 0/0... 470 Hongrois... 183 12 5 0/0... 470 Tabacs... 242 50 5 0/0... 470 Panama... 25 5 0/0... 470 Cheques Lond 25 27 1/2 5 0/0... 470 à vue... 470 5 0/0... 470 Portugais... 38 92 5 0/0... 470 Pétersb... 470 5 0/0... 470 Vienne... 470 5 0/0... 470 Amst... 470 Banque Ottom... 553 12 3 0/0 franc... 93 92

COURS DES VALEURS EN BANQUE Du 29 Août 1891 ACTIONS OBLIGATIONS Trinité... 400 N.-E. Hongrois... 515 5 0/0... 410 Farstenberg... 461 5 0/0... 410 Potendorf... 461 5 0/0... 410 Lots Turcs... 461 5 0/0... 410 Azow... 461 5 0/0... 410 Huta-Bankowa... 472 50

MARCHÉ AUX GRAINS Palais du Commerce Blé, Dauphiné, choix... 27 » à 28 » ordinaire... 26 50 à 27 » Blé, de Bresse, choix... 27 » à 28 » ordinaire... 26 » à 27 50 Blé, du Bourbonnais, choix... 27 50 à 28 » ordinaire... 27 » à 28 » Sur 100 kilogs rendus à Lyon Seigle, du Lyonnais... 100 kil., 17 » à 18 » du Dauph., ch... 17 50 à 18 50 ord... 17 » à 18 » Avoina, de la région... 17 50 à 18 » t. proven... 17 » à 18 » Rendus à Lyon

AVIS Nous rappelons aux Sociétés patriotiques, de tir, gymnastiques, natation, aux Sociétés littéraires et musicales, aux organisations de mutualité, aux Syndicats et aux Comités politiques, que l'ECHO de Lyon insérera toujours avec plaisir toutes leurs communications et documents.

REVUE DES MARCHÉS La campagne de hausse et commencée au palais du Commerce; les grains et les farines atteignent des cours déjà très élevés, et nous ne sommes qu'au début. Décidément, la mauvaise récolte est générale; aucune contrée, aucun pays n'ont été épargnés par le mauvais hiver passé. Il ne faut pas s'effrayer, cependant. On annonce, en effet, l'arrivée très prochaine au Havre d'une flotte de soixante

MARCHÉ AUX FOURRAGES Lyon - Guillotière 29 Août 1891 Foin, 1er choix... 400 kil., 8 » à 8 50 ordinaire... 7 » à 7 50 Luzerne, 1er choix... 8 » à 8 50 ordinaire... 7 » à 7 50 Paille de seigle... 3 » à 3 50 de froment... 3 » à 3 75 d'avoine... 3 » à 3 25 Droits d'octroi non compris Issues Son... 400 kil., 12 » Recoupes... 18 50

MARCHÉ AUX GRAINS Palais du Commerce Blé, Dauphiné, choix... 27 » à 28 » ordinaire... 26 50 à 27 » Blé, de Bresse, choix... 27 » à 28 » ordinaire... 26 » à 27 50 Blé, du Bourbonnais, choix... 27 50 à 28 » ordinaire... 27 » à 28 » Sur 100 kilogs rendus à Lyon Seigle, du Lyonnais... 100 kil., 17 » à 18 » du Dauph., ch... 17 50 à 18 50 ord... 17 » à 18 » Avoina, de la région... 17 50 à 18 » t. proven... 17 » à 18 » Rendus à Lyon

BONNE OCCASION A Vendre machine à couvrir Singer (Oscillante). — S'adresser à: NOGAREDE, rue de Penthièvre, 9. Pilules Suisses! Le médicament le plus populaire de France. Le Rédacteur-Gérant: NICOLAU-MENTELE. Imp. WAZEMER ET C., rue Belle-Cordière, 14. — Lyon

REVUE DES MARCHÉS La campagne de hausse et commencée au palais du Commerce; les grains et les farines atteignent des cours déjà très élevés, et nous ne sommes qu'au début. Décidément, la mauvaise récolte est générale; aucune contrée, aucun pays n'ont été épargnés par le mauvais hiver passé. Il ne faut pas s'effrayer, cependant. On annonce, en effet, l'arrivée très prochaine au Havre d'une flotte de soixante